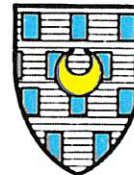




CONSEIL MUNICIPAL DE
MARQUETTE EN OSTREVANT

=====



LISTE DES DELIBERATIONS DE LA REUNION DU 15 FEVRIER 2023

=====

L'an deux mille vingt-trois, le 15 Février, le Conseil Municipal de la Commune de Marquette en Ostrevant s'est réuni au Foyer Rural (pour cause de travaux dans la Salle du Conseil Municipal) sous la présidence de Monsieur TONDEUR Jean-Marie, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 06 Février, laquelle convocation a été affichée le jour même à la porte de la Mairie conformément à la loi. Il est procédé à l'appel nominatif des membres du Conseil Municipal.

Nom Prénom	Présent Absent Excusé	Détenteur d'une Procuratation	Si Absent ou Excusé procuratation à
TONDEUR Jean-Marie	Présent		
MARECHAL Jean-Maurice	Présent		
DELFORGE Marie-Christine	Présente		
DUBOIS Jean-Yves	Présent		
JOCHIMSKI Yannick	Présent		
CARPENTIER Brigitte	Présente		
POULAIN Jean-Paul	Présent		
WAVRANT Marielle	Présente		
MERESSE Éric	Présent		
SCHOLAERT Myriam	Présente		
JABLONSKI Patrick	Présent		
ROBAS Chantal	Présente		
POULAIN Pascal	Présent		
MICHEL Cathy	Présente	OUI	
VALANSOMME Christophe	Présent		
NIVALLE Nathalie	Présente		
BOULANGER Clément	Excusé		
DUTAILLY Anne	Excusée		MICHEL Cathy
ROTOLO David	Présent		

Nombres de membres légaux	19
en exercice	19
présents	17
Absents-Excusés	02
Procurations	01

Délibération N° 2022021501 DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Cette désignation incombe au Conseil Municipal en application de l'article 2121-15.

Madame WAVRANT Marielle a été nommée secrétaire de séance.

Assiste également à la séance : Monsieur Grégory DUBREUCQ, Secrétaire Général de Mairie.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2023021502 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 19 DECEMBRE 2022

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 Décembre 2022 a été communiqué à chaque membre du Conseil Municipal.

S'il n'y pas d'observations, il est proposé au Conseil Municipal de l'approuver.

DECISION : Approuvé à l'unanimité

=====

Arrivée de Mr POULAIN Pascal, son vote est donc ajouté dans les délibérations

Délibération N° 2023021503 URBANISME : DEMANDE DE MODIFICATION DU ZONAGE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Commission Travaux-Urbanisme s'est réunie le samedi 21 Janvier 2023 à ce sujet. Il y a lieu d'entériner le compte rendu de cette réunion qui a été à transmis par mail et joint à l'ordre du jour. Le Conseil Municipal Décide de modifier le zonage du PLU comme présenté.

DECISION : Adopté par 14 Voix POUR et 3 Voix CONTRE

=====

Délibération N° 2023021504 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Suite à l'évolution de carrière d'un de nos agents, et faute de poste disponible au tableau des effectifs, il y a lieu de modifier ce dernier et de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe (Temps complet) à compter du 01/05/2023.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2023021505 TRAVAUX DE RENOVATION DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC ; DEVIS ET SUBVENTIONS A SOLLICITER

Un devis pour un montant de 103 825,00 € HT soit 124 590,00€TTC a été établi par la Société SAIEE pour la rénovation de notre Parc d'Eclairage Public en LED. Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR ainsi que dans le cadre du Fonds Vert (Transition Ecologique).

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2023021506 TRAVAUX DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DE LA SALLE DES SPORTS. DEVIS ET SUBVENTIONS A SOLLICITER

Un devis pour un montant de 20 950,00 € HT soit 25 140,00€TTC a été établi par la Société SAIEE pour la rénovation de l'Eclairage de la Salle des Sports en LED. Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention auprès de la Préfecture dans le cadre du Fonds Vert (Transition Ecologique) ainsi qu'auprès du Département du Nord dans le cadre de l'ADVB Volet Energie (50% de subvention)

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N° 2023021507 LOCATIONS DE SALLE MISE A JOUR DES TARIFS DE LOCATION

Considérant que les charges d'entretien sont en hausse régulière, il est proposé à l'assemblée de procéder à une revalorisation des tarifs de location de la salle Jean Lefebvre et du foyer rural.

Toutefois, Monsieur le Maire souhaite épargner les habitants de la commune qui, par le biais de leurs impôts, participent déjà au financement de ces équipements.

Ces nouveaux tarifs seront applicables à partir du 1^{er} Janvier 2024.

Ces tarifs avaient été réévalués et étaient appliqués depuis le 1^{er} octobre 2014

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N°2023021508 LOCATIONS DE SALLE : NOUVELLES DEMANDES

De nouvelles demandes de location de nos salles sont parvenues en Mairie, comme décidé lors d'un précédent Conseil municipal, le Conseil Municipal doit se prononcer sur ces demandes non prévues au calendrier annuel des locations.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Arrivée de Mr DUBOIS Jean-Yves, son vote est donc ajouté dans les délibérations

Délibération N°2023021509 TRAVAUX : ETUDE SUR LA SECURITE ROUTIERE

Monsieur MARECHAL, 1^{er} Adjoint aux Fêtes et Cérémonies expose ce sujet au Conseil Municipal. Un devis d'un montant allant de 8900 €HT a 12900€HT est présenté au Conseil Municipal à ce sujet.

Il est proposé de reprendre contact (en visioconférence) avec cette société basée à Lyon pour plus de précisions.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N°2023021510 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LA BIBLIOTHEQUE

Dans le cadre du partenariat avec le Département du Nord pour notre Bibliothèque, il y a lieu de signer une convention avec le Département du Nord.

Madame DELFORGE, Adjointe aux Finances, expose ce sujet au Conseil Municipal.

Monsieur le Maire est Autorisé à signer la Convention de partenariat.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N°2023021511 TRAVAUX EN COURS : ETAT D'AVANCEMENT

Monsieur DUBOIS, Adjoint aux Travaux fait un point sur l'état d'avancement des travaux en cours et sur les futurs travaux qui seront soumis au Conseil Municipal dont notamment les travaux de Rénovation et d'Isolation de la Mairie et du Foyer Rural.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N°2023021512 FINANCES : POINT FINANCIER

Un point sur les finances est fait en amont de la prochaine Commission de Finances et du Vote du prochain Budget Primitif.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N°2023021513 MISE EN PLACE D'UN MARCHÉ LOCAL SOUS LA HALLE

La Halle étant terminée, Monsieur le Maire souhaite qu'une commission se réunisse afin de préparer et d'organiser le Fonctionnement d'un marché local. Une commission est donc créée ce jour dans ce but.

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N°2023021514 FESTIVITES A VENIR

Rappel sur les Festivités à venir et sur leur organisation : Noces d'Or, 14 Juillet, Repas des ainés.
Le montant du cadeau de Fêtes des mères remis sous forme de bon est fixé à 12 €

DECISION : Adopté à l'unanimité

=====

Délibération N°2023021515 INFORMATIONS OU QUESTIONS DIVERSES

Toute question diverse doit être adressée au Maire, par écrit, 48 heures au moins avant la séance du Conseil Municipal

Une ancienne machine de la Mairie inutilisée (broyeur de végétaux) a été cédée pour un montant de 600€.
Monsieur le Maire est autorisé à encaisser cette recette et à sortir ce matériel de l'Actif des Immobilisations.

DECISION : Adopté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

FIN DE SEANCE

Le Maire,



Jean-Marie TONDEUR

La présente liste des délibérations a été affichée à la Mairie (Tableau d'affichage extérieur)
et mise en ligne sur le site internet de la Commune le 21 Février 2023